

Macron, houspillé par les Français, va porter plainte pour harcèlement

écrit par Messin Issa | 20 janvier 2023





Un million de Français qui le huent et le conspuent durant toute une journée. Oralement et verbalement. Et en public, s'il vous plait.

C'est inhumain et intolérable ce que notre Manu endure depuis quelques mois.

Beaucoup se sont suicidés pour moins que ça.

Macron a donc raison de porter plainte contre les Français, ce peuple barbare, sans dents, sans foi ni loi.

Et son ami Dupont-Moretti lui donnera encore plus raison.

Le ministre va décréter que tout harcèlement et manque de respect au président sera sévèrement puni.

Les Français doivent se la boucler, respecter et écouter leur président.

Une loi en gestation prévoit d'interdire toute manifestation réunissant plus d'une personne. Les statistiques de la police feront foi du nombre de manifestants.

Il faut reconnaître que notre Manu exerce un travail très rude. Il est, incontestablement, celui qui exerce le travail le plus pénible en France.

Présider un pays et un peuple qu'il déteste n'est certainement pas un exercice de tout repos pour lui.

Mais notre Manu est brave. Il résiste. Il tient le coup. Le vague de haine qui s'acharne sur lui ne l'emportera pas.

On l'imagine rentrant chez lui le soir et tombant dans les bras de sa Brigitte pour pleurer sur son sein et se plaindre de l'ingratitude des Français envers lui.

Il ne comprend pas cette ingratitude de gens qui l'ont porté au pouvoir à deux reprises, alors qu'il ne voulait absolument pas de cette charge et qui se retournent contre lui aujourd'hui.

Mais, Macron pourra se consoler.

Il pourra bénéficier de son propre projet de loi, glissé à la pupille de la République, Elizabeth Borne, pour être défendu devant les instances dites du peuple, et qui prévoit un départ anticipé à la retraite pour les personnes qui portent de « lourdes charges ».

Il se fait que Manu porte justement de lourdes charges

depuis 6 ans.

Il l'assure. Même de Gaule n'a porté d'aussi lourdes charges que lui.

D'ailleurs, au moment des manifs de ce jeudi en France, Macron s'est exilé à Barcelone comme de Gaule s'était exilé à Londres en 1940.

Macron appelle au calme quand de Gaule appelait au soulèvement.

Macron bénéficie de l'article sur la pénibilité de travail.

Il est reconnu comme exerçant un travail pénible.

Sur les Français.

C'est une lourde tâche.

Messin'Issa